

À travers champs

Damien Bouchat

DANS **LA REVUE NOUVELLE 2026/4 n° 264**, PAGES 72 À 79
ÉDITIONS **ASSOCIATION LA REVUE NOUVELLE**

ISSN 0035-3809

DOI 10.3917/rn.264.0072

Date de mise en ligne : 22/05/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-nouvelle-2026-4-page-72?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association la Revue nouvelle.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

À travers champs

Damien Bouchat

Quand des acteurs de l'agriculture et des acteurs du care collaborent à la mise en place d'innovations sociales, c'est l'ensemble du vivant qui est gagnant. Cet article tente d'explorer en quoi, pour deux initiatives, jeter des ponts à travers champs est fertile.

Si le champ désigne une étendue de terre cultivée, la notion de champ est aussi centrale dans la théorie de Pierre Bourdieu (2022) en tant que microcosme social relativement autonome à l'intérieur du macrocosme social. Chacun de ceux-ci est régi par des règles qui lui sont propres et se caractérise par la poursuite d'une fin spécifique. Ainsi en est-il du champ de « l'agriculture » et du champ du « travail social » dont il sera question dans cet article, et surtout d'expérimentations qui sont autant de tentatives de jeter des ponts entre « ces mondes » différents qui, en dépassant leurs propres limites, cherchent à s'enrichir l'un de l'autre pour construire des réponses communes. Et, au-delà de ces microcosmes, n'est-ce pas la société dans son ensemble qui a à y gagner ? Ces initiatives visent en effet à expérimenter, en réseau, des solutions originales et des besoins sociaux insuffisamment rencontrés via des réponses institutionnelles. Deux dispositifs feront l'objet de

notre analyse : d'une part, la réflexion et l'action de la coopérative Paysans-Artisans¹ pour rendre plus accessible une alimentation de proximité et de qualité à un public précarisé. D'autre part, l'agriculture sociale, mise en pratique notamment par l'ASBL Nos Oignons² qui, au travers du contact avec le vivant, développe une forme de (green) care. Deux initiatives différentes, tant dans leur finalité que dans leurs pratiques mais qui recouvrent pourtant quelques similitudes.

Le philosophe Patrick Viveret (2015), dans ce qu'il appelle le trépied du REV, propose d'articuler la pratique de Résistance créatrice avec celles d'Expérimentation anticipatrice et de Vision transformatrice. Une résistance sans perspective et sans expérimentation devient une simple révolte, souvent désespérée et désespérante. Une vision

1|<https://paysans-artisans.be/>

2|<https://nosoignons.org/>

transformatrice sans résistance et sans expérimentation se réduit à un simple horizon idéal. Une expérimentation sans la résistance créatrice et la vision transformatrice devient une soupape de sûreté ou une caution du système dominant sans capacité à le transformer. Comme nous le verrons, Paysans-Artisans comme Nos Oignons, en nouant des alliances au niveau méso, expérimentent des solutions à un niveau micro qui traduisent une vision transformatrice tant de l'agriculture que de la santé et du soin au sens large. Ce faisant, ils résistent à un modèle dominant qui n'est pas le leur, ni le nôtre, qui épuise tant les terres que les animaux et fragilise les humains.

Paysans-Artisans, une coopérative du circuit court

Paysans-Artisans (P-A) est une coopérative de producteurs et de consommateurs, créée en 2013, dont l'activité principale est la distribution de produits en circuit court. Elle comprend aujourd'hui plus de 1.000 coopérateurs, 170 producteurs, 300 bénévoles, 40 salariés et 11 personnes en insertion. La distribution, qui se fait dans huit magasins et via de la vente en ligne dans 15 points retrait, constitue 60 % de l'activité. Les 40 autres pour cents concernent la vente aux professionnels, tels que magasins à la ferme, épiceries, écoles, lieux d'hébergement. Les objectifs de la coopérative, outre le soutien à des paysans et des artisans, sont de favoriser une alimentation de proximité et de qualité, et d'animer le territoire en mobilisant ses habitants en vue de faire advenir une autre économie. L'ambition de P-A est de le faire avec

tout le monde et pour tout le monde. La coopérative entend entraîner un maximum de personnes afin de créer un mouvement. Elle accorde une attention particulière à associer différents types de personnes, qu'elles soient en insertion, en situation de handicap, en situation de migration, etc. P-A défend à la fois le prix juste pour l'agriculteur qui fixe lui-même son prix de vente et le droit à une alimentation de qualité pour toutes et tous. La question s'est posée de savoir comment concilier ces objectifs apparemment antinomiques. La réponse a vu le jour au travers, notamment, d'un partenariat avec des acteurs pour qui le droit à une alimentation saine est une priorité. Cette collaboration avec une quinzaine de structures - dont le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), des maisons d'accueil et des maisons médicales - vise à rendre plus accessible la vente en magasin pour des publics en situation de pauvreté avec lesquels ces associations sont en contact. Ceci se fait via des cartes individuelles et collectives (pour des repas collectifs dans ces associations) donnant accès à une réduction de 50 %. Le tout est financé par une caisse de solidarité à laquelle contribuent des consommateurs qui le souhaitent, ainsi que par la Loterie Nationale et la cellule Manger Demain³. L'expérience pilote a démarré en 2024 et, à ce jour, 42 cartes individuelles et 7 cartes collectives ont été utilisées.

Cette expérience solidaire n'est ni une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation, ni une pratique d'assistance alimentaire. Pour Thérèse-Marie Bouchat, directrice de P-A,

3 | <https://www.mangerdemain.be/>

avec qui nous nous sommes entretenus le 30 septembre 2025, les personnes porteuses de la carte ont le loisir de choisir dans des magasins Paysans-Artisans les produits qu'elles souhaitent consommer à un prix réduit et ce, sans que le montant fasse l'objet d'un contrôle strict. Ce qui préserve leur dignité. Elle insiste aussi sur la volonté d'éviter toute stigmatisation : « le personnel est drillé pour ne pas réagir, ne pas poser de question lorsqu'une personne présente sa carte, que cela se fasse incognito ». Elle insiste : « On ne veut pas de société segmentée, d'un côté des magasins pour les plus aisés, de l'autre l'assistance. Dans nos magasins, les gens doivent pouvoir se croiser, nous voulons participer à ce décroisement ». Il s'opère aussi au travers d'une connexion entre ce public qui fréquente les associations et le monde de la production, des visites de fermes étant organisées et des ateliers cuisine se déroulant au sein de la coopérative. C'est aussi l'ensemble de son réseau que P-A sensibilise à cette question d'accès à l'alimentation de qualité pour toutes et tous. L'association RTA (Réalisation Téléformation et Animation)⁴ accompagne la démarche au travers d'une recherche participative intitulée « Le pouvoir des vivres », histoire d'identifier les bénéfices à en tirer et aussi de voir comment étendre l'initiative. Lors d'une soirée organisée en commun par le RWLP, P-A et RTA le 20 novembre 2025, les résultats ont été dévoilés. Les retours de personnes porteuses de carte laissent apparaître le plaisir (re)trouvé à manger des produits « bons, vrais, gouteux » et une forme de reconquête de ce qui est ingéré. Un petit gout de liberté s'invite

dans le gout de nécessité (Bourdieu, 1979) lorsque des choix sont faits par gout personnel et pas uniquement en fonction de contraintes économiques. Bernard Lahire (2021) parle de vie augmentée et de vie diminuée en référence à la précarité. Pour celles et ceux qui cumulent les manques de ressources, c'est toute la vie qui se restreint. En ce sens, cette carte n'est pas qu'une carte de réduction, elle est aussi une carte d'augmentation. C'est par ailleurs la relation commerciale qui est mise en avant, avec une autre manière de faire ses courses, un contact différent avec les vendeurs et la découverte d'un monde inhabituel. Cela touche à la dimension culturelle de l'alimentation. RTA parle d'un choc d'habitus, d'autant que les magasins sont petits et prêtent davantage à une forme de proximité, qu'on y croise souvent les mêmes personnes. Dans ce contexte, la peur de la stigmatisation est bien présente. Il ne s'agit pas seulement de travailler à l'accessibilité financière mais aussi à l'accessibilité sociale des magasins : comment y est-on accueilli ? Comment s'y sentir à sa place, au milieu d'autres consommateurs ? Nous pouvons faire l'hypothèse qu'au plus de personnes en bénéficieront, au moins elles se percevront comme « différentes ». Un autre facteur semble jouer un rôle important en contribuant à un objectif d'éducation permanente : découvrir les producteurs, leurs réalités, cela donne encore plus envie de consommer leurs produits. Un défi de taille pour P-A qui se sent responsable de pérenniser et de développer le projet car il serait difficile pour tous ceux qui ont fait cette expérience de revenir en arrière.

4 | <https://www.rta.be/>

Nos Oignons, une ASBL active dans l'agriculture sociale

Dans un autre registre, Cossement et Hubaux (2018, p. 39) indiquent que : « L'agriculture sociale correspond à une pratique à la fois traditionnelle et innovante ». Sans idéaliser le passé, le rôle de la ferme ne s'est pas limité à la seule production alimentaire. « C'est, par exemple, ce qu'avaient compris des responsables politiques et des médecins de la région de Lierneux qui décidèrent au XIX^e siècle, en s'inspirant d'un modèle de prise en charge existant à Geel, d'organiser le placement familial de patients psychiatriques dans des familles d'agriculteurs » (*ibid.*, p. 39). Il n'était pas rare de croiser dans les fermes des repris de justice en fin de peine, des personnes fragilisées, ou d'autres avec des troubles mentaux qui y trouvaient une place. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'agriculture, bouleversée par la modernisation, a eu tendance à perdre sa multidimensionalité. Les exigences de productivité ont pris le pas sur ces temps de convivialité autour et par le travail.

L'agriculture sociale consiste ainsi à accueillir dans des fermes, et aussi auprès de gestionnaires d'espaces naturels ou forestiers, des personnes fragilisées qui, sur base volontaire, participent aux travaux agricoles. Le pari est que le rapport à la terre - s'occuper des animaux, participer à la transformation des produits - est source de bien-être. L'agriculture sociale est parfois appelée agriculture de soin. Elle réunit trois parties : les fermes accueillantes, les structures qui accompagnent ces accueils et bien sûr les personnes accueil-

lies qui relèvent de différents secteurs tels que la santé mentale, l'action sociale, le handicap, etc. Si l'émergence actuelle du concept d'agriculture sociale s'inscrit dans un mouvement européen (l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et la Flandre sont fréquemment cités en exemples), la Wallonie n'est pas en reste : elle accueille 14 projets pilotes qui impliquent 335 fermes accueillantes pour 1.300 bénéficiaires accueillis depuis 2017. Ces projets agissent majoritairement dans le cadre de l'intervention 373 du Plan Wallonie PAC. Un de ces projets est l'ASBL Nos Oignons, fondée en 2012 dans le Brabant Wallon et pionnière du mouvement de l'agriculture sociale en Belgique francophone. « Pour Nos Oignons, l'agriculture sociale est une pratique mais également un projet de société. L'ASBL promeut cela en créant des espaces-temps suspendus, ouverts à tous, qui permettent une participation collective, libre, défrayée et accompagnée aux pratiques agricoles. La visée transformatrice est de contribuer à un tissu économique porteur de sens, de soin et de lien social, notamment dans les fermes : socialiser l'agriculture, c'est essayer ensemble de la sortir d'une logique uniquement marchande, l'approcher comme un 'bien commun'. C'est promouvoir une agriculture qui soutient la collectivité et est soutenue par elle » (Nos Oignons ASBL, 2024). Des enquêtes menées en 2020 et 2021 au sein de l'ensemble des projets wallons, il apparaît que les agriculteurs, au travers des accueils, se sentent utiles et reconnus dans leur rôle social et pour leurs compétences, davantage insérés dans un tissu rural et reliés à des acteurs du monde social. Au-delà de l'aide apportée, ils

apprécient le plaisir de la rencontre et pouvoir partager leurs savoir-faire ainsi que de contribuer à une forme d'éveil au vivant. Pour les bénéficiaires, selon ces enquêtes, cela permet de se (re)socialiser, de (re)trouver du sens au travers d'une activité, de se reconstruire dans le cadre d'un travail non contraignant, de sortir de la solitude, de retrouver une image de soi positive, un mieux-être, etc. : « Face à un décrochage de vie, se rendre dans un lieu verdoyant une fois par semaine pour planter, récolter, désherber en collectif peut aider à voir au-delà du sillon de ses problèmes personnels. On revient souvent crotté et fatigué du corps, mais plus serein mentalement. Rétablir la terre et se soigner vont de pair » (témoignage d'Anaëlle Schang, volontaire au champ du Chaudron, un lieu de production et de transformation situé à Anderlecht)⁵.

Depuis 2023, l'ASBL Nos Oignons est également active au sein du Programme Soins verts - Groene zorg, lancé à l'initiative de la fondation Terre de Vie. Samuel Hubaux coordonne la mise en œuvre de l'offre à une échelle expérimentale, en collaboration avec 11 structures accueillantes en agriculture sociale. Ensemble, elles rassemblent plus de 1.200 fermes à l'échelle du pays. Dans quel but ? « Ce programme vise à évaluer spécifiquement le potentiel de l'agriculture sociale dans l'amélioration du bien-être des personnes en situation de burnout et/ou dépression. Il présente deux spécificités par rapport aux pratiques déjà existantes : d'une part, il se centre sur ce public qui pour l'instant est peu présent dans les fermes actives en agriculture sociale ; d'autre part il propose aux personnes concernées

d'accéder aux fermes sur base de la prescription de l'activité par un médecin, qui l'intègre dans son offre de soins » (Heylen *et al.*, 2024, p. 9). L'impact de l'expérience dans une ferme est mesuré par une équipe universitaire de la KU Leuven au travers de questionnaires en ligne, de focus groupes et d'entretiens individuels complémentaires. Un financement du projet par l'INAMI pourrait être envisagé si les bienfaits étaient médicalement prouvés.

Une expérience de travail hors cadre et basée sur la réciprocité

Ce « décrochage de vie », nous pouvons le comprendre au travers de la notion de souffrance telle que le philosophe Paul Ricoeur (1990) l'entend : « une diminution, voire la destruction de la capacité d'agir ressenties comme une atteinte à l'intégrité de soi ». Nous traversons toutes et tous des phases de vulnérabilité, nous dit la philosophe Cynthia Fleury (2018), elle est inhérente à notre condition humaine, mais l'injustice réside aussi dans le fait qu'elle est davantage visible, voire reprochée à certain·es. Selon le sociologue Marc-Henry Soulet (cité dans ONED, 2014), la vulnérabilité revêt une dimension relationnelle, les relations asymétriques la renforcent. Elle comporte aussi une dimension structurelle. Comment ne pas voir dans différentes mesures du gouvernement Arizona un mépris pour ceux et celles qui traversent des périodes de fragilité ? Comment ce cadre de travail que constitue l'agriculture sociale permet-il de « soigner » ces maladies de la reconnaissance, comme les appelle le psychiatre Jean-Claude Métraux (2007) ?

5 | <https://www.lechampduchaudron.be/>

Ce cadre Quentin Mortier, sociologue, le qualifie quant à lui de relation d'entraide réciproque : « Chacun donne de son temps dans une activité commune qui lui procure un avantage et génère aussi des effets sociaux collectifs » (Mortier, 2025, p. 38). Pour Samuel Hubaux, coordinateur de Nos Oignons, avec qui nous nous sommes entretenus le 3 octobre 2025 : « il s'agit d'un lien de citoyen à citoyen, d'égal à égal, la personne n'a pas de statut de patient mais de volontaire. La relation n'est pas limitée dans le temps, souvent le lien persiste même si le travail s'arrête ». Pour Paul Ricoeur (cité dans Fleury, 2018, p. 52), « C'est peut-être là l'épreuve suprême de la sollicitude, que l'inégalité de puissance vienne à être compensée par une authentique réciprocité dans l'échange ».

Cette perspective, qui peut être reliée à la notion de *care*, définit une manière de prendre soin, sans nier la vulnérabilité des individus et des écosystèmes mais en pariant sur les interdépendances comme des forces qui nous permettent de transformer le monde de la façon la plus créative et solidaire possible. L'éthique du *care*, pour Cynthia Fleury (2018), installe une relation dont la qualité est apte à restaurer une part d'autonomie, précisément par la prise en compte de la vulnérabilité. Elle distingue le *care* de l'aigu (les soins de santé), valorisé et visibilisé et le *care* de proximité (toutes les activités qui nous permettent d'être ensemble), beaucoup plus vaste, mais jugé ordinaire. En retraçant l'histoire de cette notion, elle parle aujourd'hui de nouvel acte du *care*, dédié à la relation avec le vivant et le non-humain. Le *care* c'est aussi prendre soin de la nature,

de nos écosystèmes. Si l'agriculture sociale tente d'échapper à l'asymétrie souvent observée dans le champ de l'intervention, elle se distancie aussi des politiques de remise à l'emploi. L'objectif est le mieux-être de la personne, au travers de la participation à des travaux, et non l'emploi. Le travail (qui résulte d'une activité humaine visant à répondre à un besoin), à distinguer de l'emploi (qui correspond à un statut juridique spécifique dans nos sociétés marchandes), est bien au centre de l'action de Nos Oignons. Pour l'ASBL, le travail est vu comme une invitation au mouvement, à la découverte intérieure, une réinvention des liens à l'autre et à l'environnement.

“ Face à un décrochage de vie, se rendre dans un lieu verdoyant une fois par semaine pour planter, récolter, désherber en collectif peut aider à voir au-delà du sillon de ses problèmes personnels. On revient souvent crotté et fatigué du corps, mais plus serein mentalement. Rétablir la terre et se soigner vont de pair. ”

Comme indiqué dans une note d'analyse du Réseau wallon de développement rural (2021, p.5) : « cette dimension du travail semble se situer par rapport à deux tendances potentielles qui sont également refusées : il ne s'agit ni d'insertion professionnelle qui ferait peser sur les personnes accueillies une exigence de formation, ni de thérapie qui ferait porter

aux accueillants une exigence médicale. Certes, les activités de la ferme ont une valeur thérapeutique, mais ce qui est visé c'est plutôt une reconnexion [...] ». Il est ainsi question d'un temps suspendu qui permet d'inscrire la personne dans un contexte de vie réelle et d'activités ordinaires, hors des contraintes institutionnelles et d'exigences normatives, lui laissant la liberté de tester des préférences. En fin de compte, nous dit Quentin Mortier (2025, p. 40) : « ce qui est proposé aux personnes accueillies, c'est d'accéder aux avantages procurés par un travail en limitant au maximum les inconvénients d'un emploi ». En regardant les données officielles sur les troubles physiques et psychiques, il n'est plus un mystère que l'emploi, s'il peut contribuer à l'épanouissement personnel, peut aussi être source de souffrances. Près d'un ouvrier belge sur trois (32,9 %) se trouve dans la zone à risque de burnout. Parmi les employés belges, ce chiffre est d'un sur quatre (25,5 %), selon une analyse réalisée par Securex en 2024⁶. Quentin Mortier relève aussi qu'une autre particularité de l'agriculture sociale est sa place dans le champ de la santé, et nous pourrions ajouter dans le champ du travail social. Notamment parce que les professionnels de la santé et du social, en collaborant avec les agriculteurs et les porteurs de projets d'agriculture sociale, adhèrent à un travail actif avec des partenaires extérieurs à leur discipline, hors les murs. Pour les travailleurs sociaux, nous dit Samuel Hubaux : « c'est un cadre de travail qui ressource, il y a le plaisir d'accompagner hors cadre traditionnel classique, c'est une bouffée d'oxygène

par rapport aux pratiques soumises à des normes managériales. »

Finalement, que retenir de ces deux expériences innovantes qui mettent en lien des acteurs appartenant à des mondes qui, d'ordinaire, se côtoient peu ? Elles permettent toutes deux de renforcer les capacités des personnes, c'est-à-dire, au sens où l'entend la philosophe américaine, Martha Nussbaum (2012), de permettre la démultiplication de leurs choix de vie, au sens qualitatif du terme. En permettant à des citoyens exclus de certains lieux de distribution de faire des choix alimentaires au même titre que des personnes plus aisées dans le cas de Paysans-Artisans. En permettant à des personnes en situation de vulnérabilité de se connecter au vivant en travaillant aux côtés de ceux et celles qui, entre autres, nous nourrissent, pour ce qui est de l'agriculture sociale. Elles décroissent les acteurs des champs en question qui, ce faisant, élargissent leurs points de vue et démultiplient leurs moyens d'action. Elles permettent de questionner des institutions et des politiques quant à leurs failles, leurs limites, voire leurs effets néfastes. Enfin, elles sont une source d'inspiration pour l'ensemble du champ du travail social en vue de développer des partenariats, parfois improbables, hors les murs, mais souvent porteurs d'avenir.

⁶ | <https://press.securex.be/burn-out--un-ouvrier-belge-sur-trois-dans-la-zone-a-risque>

Bibliographie

- Bourdieu, P. (2022). *Microcosmes. Théorie des champs*. Raisons d'Agir.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Les Éditions de Minuit.
- Cossement-Monnart, V. & Hubaux, S. (2018). *Agriculture sociale : des partenariats entre agriculteurs et institutions sociales en Wallonie*. Mille lieux. <https://cutt.ly/atT50VpH>
- Fleury, C. (2018). Le care, au fondement du sanitaire et du social. *Soins*, n°826, p. 51-54. https://chaire-philofr/wp-content/uploads/2018/07/Soin_1356-Fleury-1.pdf
- Heylen, J., Thil, L. & Van Herreweghe, D. (2024). *Programme soins verts agricoles. Mesure d'impact*. Institut de recherche sur le travail et la société (KU LEUVEN). <https://share.google/xa6bkSf9F0kKjtK4i>
- Lahire, B. (2021). Inégalités sociales et vie augmentée. *Revue française des affaires sociales*, n°3, p. 35-42. <https://doi.org/10.3917/rfas.213.0035>
- Métraux, J.-C. (2007). Nourrir la reconnaissance mutuelle. *Le Journal des psychologues*, n°252, p. 57-61. <https://doi.org/10.3917/jdp.252.0057>
- Mortier, Q. (2025). Suspendre le temps, tisser de nouveaux liens : l'invention de l'agriculture sociale. *Dynamiques régionales*, n°18, pp. 33-49. <https://cutt.ly/NtT6fkfQ>
- Nussbaum, M. (2012). *Capabilités. Comment créer les conditions d'un mode plus juste ?* Flammarion.
- Nos Oignons ASBL (2024). *Rapport d'activités 2024*. <https://cutt.ly/MtT54JKT>
- Réseau wallon de développement rural (2021). *Pratiques d'agriculture sociale en Wallonie. Propositions pour l'avenir*. <https://nosoignons.org/wp-content/uploads/2023/07/Annexe-Manifeste-230714.pdf>
- Ricœur, P. (2005). *Parcours de la reconnaissance*. Stock.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Seuil.
- ONED – Observatoire national de l'enfance en danger – (2014). *Vulnérabilité et enfance en danger. Nouveaux éclairages et regards croisés*. La Documentation française. <https://cutt.ly/CtRfNCvY>
- Viveret, P. (2015). *L'urgence de converger vers le REV (Résistance, Expérimentation, Vision)*. Conférence donnée dans le cadre de la Quinzaine pour la convergence des initiatives citoyennes du territoire (Marseille). <https://vimeo.com/114951458>